

Alors qu'en février 2017, la DR ARA s'engageait à ce qu'il y ait 104 psychologues en poste pour toute la région, à savoir 1 par site : **exactement 5 ans après nous n'en comptons que 88 !**

Certaines agences ne disposent pas d'un service d'orientation spécialisée malgré les engagements de Pôle Emploi en matière de CEP.

Par ailleurs, dans certaines agences il n'y a qu'un.e psychologue pour plus de 75/80 conseillers. Il n'est pas rare qu'un demandeur d'emploi doivent patienter 2 à 3 mois voir plus pour bénéficier d'un premier rendez-vous avec un psychologue.

A noter que les psychologues concerné.es ont la tête dans le guidon sans avoir le temps de s'investir sur d'autres activités que les prestations. Des choix autres ont été portés dans d'autres régions avec le remplacement systématique des postes vacants.

En ARA, lorsque des postes de psychologues sont non couverts sur de longues durées (mutations, retraites par exemple), ils et elles ne sont pas remplacés. L'agence se retrouve donc sans offre de service « psycho » pendant plusieurs mois ou années aux dépens des Demandeurs d'emplois et des collègues Conseiller.es.

De nombreux départs en retraite sont à prévoir cette année : au moins 7 (voir plus) en ARA dont 4 en Drome – Ardèche, et bien d'autres dans les années à venir : **seront-ils tous remplacés ? Sans qu'il y ait une rupture de plusieurs mois dans l'offre de service des agences concernées toujours aux dépens des usagers et collègues ?**

Il est demandé aux collègues psycho du territoire concerné de « venir en renfort » en distanciel (offre de service « dégradée ») ou en présentiel (surcharge + trajets) sur une durée indéterminée : **Cette obligation imposée est source de Risques (surcharges, risques routiers, risques psycho sociaux), tout l'inverse de l'obligation de sécurité de notre employeur.**

Ces problèmes de manque d'effectifs sont présents parmi les psychologues du travail comme chez les conseillers quelle que soit leur dominante. (CDDE, CDE, GDD). Si des postes sont diffusés, le SNU reste attentif à ce qu'il y ait bien au final une augmentation des effectifs et non pas une simple compensation (partielle ou totale) des départs.



Rejoignez-nous pour partager vos constats, questions et Actions

